



Brussel Fencing Club

vous invite à son 5^{ème}

IRIS TROPHY

ATTENTION NOUVELLE DATE : 02/05/2010

**LIEU: Centre Sportif - Rue des Chalets, 1 - 1082 Berchem-Sainte-Agathe
Ring Sortie Koekelberg ou N° 11 direction Sint-Agatha-Berchem. Un fléchage
sera mis en place.**

**Les épreuves sont ouvertes aux escrimeurs belges ET étrangers, porteurs d'une licence
2009/2010.**

Normes FIE en vigueur

CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
Sabre cadets hommes	8.30	8.45	9.00
Epée juniors hommes	8.30	8.45	9.00
Epée minimes hommes	9.00	9.15	9.30
Epée cadets femmes	9.30	9.45	10.00
Sabre senior dames	10.00	10.15	10.30
Epée cadets hommes	14.00	14.15	14.30
Sabre seniors hommes	14.30	14.45	15.00
Epée minimes dames	14.30	14.45	15.00
Epée juniors femmes	15.00	15.15	15.30

INSCRIPTION : DATE LIMITE : MERCREDI 28 AVRIL 2010 à 23 h 59

Elle est à adresser à Marc Borry

***Par ECRIT : Chaussée de Wavre 70 bte 6, 5030 Gembloux**

***Par E-MAIL : fencing@mail.be**

*** Par fax : 00.32.(0)81.566.566**

INFORMATION via INTERNET: www.brussels-fencing-club.be

DROITS D'ENGAGEMENT

10 Eur par tireur, à payer sur place, **avec** présentation de la licence 2009/2010

Le droit d'inscription sera doublé en cas d'inscription tardive. Les tireurs qui participent à 2 catégories paient une seule inscription.

ARBITRAGE

Les clubs qui engagent plus de 3 tireurs à la même arme ou 5 pour la journée sont tenus de présenter 1 arbitre. Ceux qui engagent plus de 9 tireurs sont tenus d'en présenter 2. Une indemnité d'arbitrage de 150 Eur est prévue par arbitre manquant. Les cercles sont priés de signaler lors de l'inscription de leurs tireurs si ceux-ci seront accompagnés d'un arbitre.

REGLEMENT

1. Les épreuves sont ouvertes à tous les escrimeurs belges ou étrangers en possession d'une licence nationale à jour. Un contrôle des licences sera effectué lors de l'appel.
2. Les tireurs s'équipent et tirent sous leur propre responsabilité
3. Normes FIE obligatoires
4. Le surclassement est autorisé d'une catégorie
5. Les renseignements peuvent être demandés à Luc Dechamps, 324 rue de Grand Bigard, 1082 Berchem-sainte-Agathe – Tél 02/465.95.21 après 18h
6. La date limite d'inscription est fixée au mercredi 28 avril 2010 à 23 H 59.
7. L'organisateur se réserve le droit de refuser les inscriptions qui lui parviennent après cette date.
8. Les organisateurs se réservent le droit de choisir la formule qu'ils jugeront adéquate en fonction du nombre de participants.
9. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident ou en cas de vol. Les participants sont priés de ne laisser aucune valeur dans les vestiaires.
10. Afin d'éviter tout dégât occasionné au revêtement spécial du sol, **seuls les personnes portant des chaussures de sport (de salle) pourront accéder aux pistes**
11. Il est interdit de fumer, boire ou manger dans les salles de sport. Seule la boisson nécessaire aux tireurs est autorisée.

Vente et réparation de matériel :

Un stand de vente et de réparation de matériel sera à la disposition des tireurs.

Hébergement :

AC MOTEL RUISBROEK – BRUSSEL

E19 Paris – Bruxelles, 1601 Ruisbroek

Tél : 00.32.(0)2.378.12.55

HOTEL GOSSET

52 , A. Gossetlaan, 1702 Groot Bijgaarden (Grand Bigard)

Tél: 00.32.(0)2.466.21.30

ORGANISE AVEC L'AIDE DE LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANCAISE

